

# INFORMATION ET VENTE



**POINT INFO BUS**  
**04 79 89 77 32**

Place de la Gare - Albertville  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h-12h et de 15h-17h45 et le samedi : 9h-12h



**URGENCE LIGNES JUNIOR**  
**06 27 61 95 96**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 6h30 à 9h et de 16h30 à 18h30. Et le mercredi de 6h30 à 9h, de 12h à 13h30, de 16h30 à 18h30.

À contacter en cas d'urgence uniquement.



E-Boutique



Internet



info-tra@transdev.com



tra-mobilite Arlysère



Dépositaires

Liste disponible sur tra-mobilite.com

tra-mobilite.com

## TARIFS DU PASS ANNUEL JUNIOR

À compter du 4 septembre 2023

Les tarifs dépendent du lieu de résidence de votre enfant

	TARIF PAR ENFANT			
	1 <sup>ER</sup>	2 <sup>E</sup>	3 <sup>E</sup>	4 & +
Résidents Arlysère Tarif Normal	165€	165€	83€	Gratuit
Résidents Arlysère Tarif Réduit *	110€	110€	55€	Gratuit
Résidents et point de montée hors Arlysère	200€	200€	100€	Gratuit
RPI Ecole à Ecole Tarif Normal	82,50€	82,50€	41,50€	Gratuit
RPI Ecole à Ecole Tarif Réduit*	55€	55€	28€	Gratuit
Double Domiciliation jusqu'au 10/07 (délivrance d'un 2 <sup>ème</sup> PASS ANNUEL JUNIOR)	Gratuit			
Double Domiciliation à partir du 11/07 (délivrance d'un 2 <sup>ème</sup> PASS ANNUEL JUNIOR)	55€	55€	55€	Gratuit
Duplicata				15€

\* le tarif réduit est consenti exclusivement à la condition suivante :

- si l'inscription est effectuée entre le **1<sup>er</sup> mai** et le **10 juillet inclus**
- ou si l'élève n'a jamais voyagé avec un abonnement annuel TRA MOBILITÉ sur le territoire d'Arlysère
- ou si un changement de domiciliation est avéré à partir du 11 juillet 2022 (justificatif à fournir)
- ou si l'inscription de l'élève dans l'établissement scolaire est avérée à partir du 11 juillet (justificatif à fournir).

### DOUBLE DOMICILIATION (GARDE ALTERNÉE)



Lorsque l'enfant dispose de deux adresses de domiciliation durant l'année scolaire. Un 2<sup>ème</sup> PASS ANNUEL JUNIOR vous sera délivré à l'adresse du 2<sup>ème</sup> parent.

Renseignez-les au moment de l'inscription en ligne entre le 1<sup>er</sup> mai et le 10 juillet pour obtenir une gratuité, à partir du 11 juillet il vous sera appliqué un tarif de 55€ par enfant. De plus, le réseau TRA MOBILITÉ ne pourra garantir une place pour votre enfant.

# MON PASS ANNUEL JUNIOR POUR VOYAGER EN RÈGLE...

(Ré)Inscription au PASS ANNUEL JUNIOR



**JE DOIS RENOUELER MA DEMANDE EN LIGNE TOUS LES ANS**

Inscris-toi sur [www.tra-mobilite.com](http://www.tra-mobilite.com) pour commander ton abonnement annuel

### LE PASS ANNUEL JUNIOR EST RIGOREUSEMENT PERSONNEL



- Il est valable pour la durée de l'année scolaire sur le parcours effectif entre le point de montée dans le véhicule et l'établissement scolaire comme indiqué au recto
- « **Pas de PASS, pas de CAR** », le PASS doit être présenté obligatoirement à chaque montée dans le véhicule ainsi qu'au contrôleur au cours du trajet
- L'élève doit **respecter le Règlement relatif à la sécurité et à la discipline**, et au point de montée et à l'intérieur du véhicule

### EN CAS DE VOL OU DE PERTE DU PASS ANNUEL JUNIOR



Rendez-vous sans attendre sur [www.tra-mobilite.com](http://www.tra-mobilite.com) pour faire une demande de duplicata au prix de 15€. Le PASS ANNUEL JUNIOR sera à retirer au POINT INFO BUS. Sur votre demande, un titre provisoire vous sera retourné par mail.

### RÈGLEMENT RELATIF À LA SÉCURITÉ & À LA DISCIPLINE DANS LES TRANSPORTS

Le règlement des transports a pour objet de prévenir les accidents, d'assurer la discipline à la montée, à la descente et à l'intérieur des véhicules. Toute infraction sera sanctionnée en rapport au comportement de l'élève au vu du tableau des sanctions téléchargeable sur le site [www.tra-mobilite.com](http://www.tra-mobilite.com)

Le règlement est censé être connu dès l'inscription. Il relève également du devoir et de la responsabilité du transporteur de le faire appliquer.



GÉOLOCALISER MON BUS EN TEMPS RÉEL



Arlysère  
UNE AGGLO à votre service



2207

HORAIRES LIGNE

Du 4 septembre 2023 au 5 juillet 2024

Hauteluce  
Maison des Saisies  
Beaufort-sur-Doron  
Collège Le Beaufortain



tra-mobilite.com

# 2207

- **Hauteluce**  
Maison des Saisies
- **Hauteluce**  
Parking Les Carrets
- **Hauteluce**  
Arc-en-Ciel
- **Hauteluce**  
Maison Cantonnière
- **Hauteluce**  
Les Culas
- **Hauteluce**  
Les Pemonts
- **Hauteluce**  
Le Praz
- **Hauteluce**  
Mont-Blanc
- **Hauteluce**  
La Croix
- **Hauteluce**  
Les Traverses
- **Beaufort-sur-Doron**  
Les Curtilllets
- **Beaufort-sur-Doron**  
Les Outards Dessus
- **Beaufort-sur-Doron**  
Le Grand Praz
- **Beaufort-sur-Doron**  
Centre
- **Beaufort-sur-Doron**  
Collège Le Beaufortain

## Du lundi au vendredi

Aller		N° de Circuit	2207
		Jours de fonctionnement	LMMeJV
Communes	Points d'arrêts	Observations	Horaires
Hauteluce	Pont des skieurs		7:13
Hauteluce	Maison des Saisies		7:15
Hauteluce	Route de la Traie		7:17
Hauteluce	Arc-en-Ciel		7:18
Hauteluce	Maison Cantonnière		7:20
Hauteluce	Les Culas		7:22
Hauteluce	Les Pemonts		7:25
Hauteluce	Le Praz		7:30
Hauteluce	Mont-Blanc		7:40
Hauteluce	La Croix	Correspondance avec 2100	7:45
Hauteluce	Les Traverses		7:50
Beaufort-sur-Doron	Les Curtilllets		7:52
Beaufort-sur-Doron	Les Outards Dessus		7:54
Beaufort-sur-Doron	Le Grand Praz		7:57
Beaufort-sur-Doron	Centre		8:01
Beaufort-sur-Doron	Collège Le Beaufortain		8:03

Retour		N° de Circuit	2207	
		Jours de fonctionnement	LMJV	Me
Communes	Points d'arrêts	Observations	Horaires	
Beaufort-sur-Doron	Collège Le Beaufortain		16:40	13:10
Beaufort-sur-Doron	Centre		16:42	13:12
Beaufort-sur-Doron	Le Grand Praz		16:44	13:14
Beaufort-sur-Doron	Les Outards Dessus		16:47	13:17
Beaufort-sur-Doron	Les Curtilllets		16:49	13:19
Hauteluce	Les Traverses		16:50	13:25
Hauteluce	La Croix	Correspondance avec 2100	16:55	13:30
Hauteluce	Mont-Blanc		16:57	13:32
Hauteluce	Le Praz		17:05	13:40
Hauteluce	Les Pemonts		17:10	13:45
Hauteluce	Les Culas		17:12	13:47
Hauteluce	Maison Cantonnière		17:15	13:48
Hauteluce	Arc-en-Ciel		17:17	13:50
Hauteluce	Route de la Traie		17:18	13:53
Hauteluce	Maison des Saisies		17:20	13:56
Hauteluce	Pont des skieurs		17:22	13:58

Vacances  
2023/2024

- TOUSSAINT : du 21 octobre au 5 novembre 2023
- NOËL : du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024
- HIVER : du 17 février au 3 mars 2024
- PRINTEMPS : du 13 au 28 avril 2024
- ASCENSION : du 8 au 12 mai 2024
- ÉTÉ : du 6 juillet au jour de rentrée

Aucun bus ne circule les jours fériés

**Jours de fonctionnement :** L : Lundi - M : Mardi - Me : Mercredi - J : Jeudi - V : Vendredi

**Attention !** L'élève doit se présenter à l'arrêt bien 5 minutes avant l'horaire indiqué